



MONTAGE & DÉMONTAGE

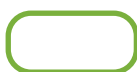
LES HORAIRES DU SALON



stands nus



Accès exposants avant et après ouverture



stands Starter/Expert/Confort/Prestige/opportunity/startup



Ouverture aux visiteurs



Mise sous tension

Samedi 19/11	Dimanche 20/11	Lundi 21/11	Mardi 22/11	Mercredi 23/11	Jeudi 24/11	Vendredi 25/11
	Badges montage/démontage*	Badges montage/démontage*	Badges Expositant	Badges Expositant	Badges Expositant + Montage/Démontage	Badges montage/démontage*
7h00						
8h00	⚡ 8h00	⚡ 8h00	⚡ 8h00	⚡ 8h00	⚡ 8h00	
9h00	⚡	⚡	⚡	⚡	⚡	
10h00	⚡	⚡	⚡	⚡	⚡	
11h00	⚡	⚡	⚡	⚡	⚡	
12h00	⚡	⚡	⚡	⚡	⚡	
13h00	⚡	⚡	⚡	⚡	⚡	
14h00	⚡	⚡	⚡	⚡	⚡	
15h00	⚡	⚡	⚡	⚡	⚡	
16h00	⚡	⚡	⚡	⚡	⚡	
17h00	⚡	⚡	⚡	⚡	⚡	
18h00	⚡	⚡	⚡	⚡	⚡	
19h00	⚡ 20h00	⚡	⚡ 19h30	⚡ 19h30	⚡ 19h00	
20h00		⚡				
21h00		⚡ 22h00				
22h00						
23h00						
24h00						

***Badges Montage/démontage**

***Badges exposant**



PRÉAMBULE

Les conditions d'accès ainsi que les procédures montage/démontage mises en place sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

ACCÈS

a) L'entrée sur le site

L'entrée sur le Parc des Expositions ainsi que la sortie se font par la porte D.

Porte D
Place des Insurgés de Varsovie
75015 Paris

b) LOGIPASS

TOUT VEHICULE (exposants, décorateurs, prestataires, sous-traitant, traiteurs...) souhaitant entrer dans l'enceinte du Parc des Expositions de la Porte de Versailles devra s'être préalablement enregistré sur le portail internet suivant : <https://logipass.viparis.com/>



Vous pouvez modifier votre plaque d'immatriculation jusqu'à votre arrivée sur le site.

Il existe 3 catégories de véhicules durant le montage et le démontage:

- les **Poids Lourds** (PL ; véhicules supérieurs ou égaux à 3,5 tonnes) : auront accès au site au plus près possible de leur zone de déchargement et disposeront de 4 heures maximum de stationnement pour décharger. A l'issue de ce temps, ils accéderont gratuitement du dimanche 20 novembre (7h00) au lundi 21 novembre 2022 (00h00) à l'héliport.

Démontage : L'accès est autorisé à partir de 20h le jeudi 24 Novembre.

- les **Véhicules Utilitaires Légers** (VUL ; camionnettes, fourgons, véhicules de livraison inférieurs à 3,5 tonnes) : auront accès sur le site au plus près possible des pavillons et disposeront de 2 heures maximum de stationnement pour décharger.

A l'issue de ce temps, ils accéderont gratuitement du dimanche 20 novembre (7h00) au lundi 21 novembre 2022 (00h00) à l'héliport.

Tous les véhicules ayant accès au site pour décharger au plus près des pavillons (véhicules utilitaires légers et poids lourds) devront être identifiés et horodatés dès leur arrivée sur le site du Parc des Expositions de la Porte de Versailles.

- les **Véhicules Légers** (VL) ou voitures particulières : sont interdites sur le site et auront accès gratuitement du dimanche 20 novembre (7h00) au lundi 21 novembre 2022 (00h00) au Parking P6.

Si le véhicule est chargé, une dérogation d'une heure pourra être accordée sur place pour décharger. Ce véhicule devra repartir sur le parking P6 (ouvert et gratuit du dimanche 20 novembre au lundi 21 novembre 2022).

Attention : si cette consigne n'était pas respectée, un enlèvement du véhicule par la fourrière pourra être mis en oeuvre au titre de la sécurisation des accès.



Cette autorisation d'accès sur le Parc n'est valable qu'aux horaires officiels de montage et démontage du Salon des Maires 2022.

En aucun cas, elle ne peut servir d'accès à l'intérieur des pavillons.

c) Badges montage/démontage

L'entrée dans les pavillons d'exposition sera uniquement autorisée aux personnes munies d'un badge montage / démontage. Ces badges devront être nominatifs.

Ils sont téléchargeables sur le site : www.salondesmaires.com



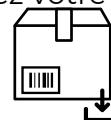
LIVRAISONS

a) Adresse de livraison

Les expéditions sont effectuées aux risques et périls de l'exposant, directement sur son stand. Il lui appartient d'être présent ou représenté à l'arrivée des colis. Ceux-ci devront être bien étiquetés sur chaque côté à l'adresse suivante :

SMCL 2022 «*PRÉCISER PAVILLON*»
 «*NOM DE L'EXPOSANT - NUMÉRO DU STAND*»
 «*NOM + TEL. PORTABLE DU RESPONSABLE DE STAND*»
 Place des insurgés de Varsovie
 75015 Paris

Téléchargez votre étiquette



L'accueil Exposant du salon ne peut en aucune façon en assurer la réception.

b) Horaires de livraison

Montage/démontage : Les livraisons sont autorisées lors des horaires officiels de montage et de démontage, soit :

- | | |
|-------------------------------|-----------------|
| - Dimanche 20 Novembre 2022 : | de 7h à 20h |
| - Lundi 21 Novembre 2022 : | de 7h à 22h |
| - Jeudi 24 Novembre 2022 : | à partir de 19h |

Ouverture : Les livraisons sont uniquement autorisées avant l'ouverture du salon aux visiteurs, de 7h30 à 8h30.

CONSIGNES D'EXPLOITATION

Il est interdit de constituer dans les surfaces d'exposition, dans les stands et dans les dégagements, des dépôts de caisses, de bois, de carton...

Fin de Montage : les éléments d'emballage et/ou détritrus de montage doivent être évacués par vos soins ou votre prestataire. Un nettoyage régulier (quotidien) doit débarrasser les stands et locaux des déchets de toute nature. Pour commander une prestation nettoyage :

Bon de Commande sur www.salondesmaires.com

RECOMMANDATIONS

Mettez à l'abri des regards tous matériels ou produits susceptibles d'être volés. Nous vous rappelons que tous ces matériels sont sous votre responsabilité. Il vous est vivement conseillé d'exercer une étroite surveillance sur vos stands en y maintenant en permanence une personne pendant les horaires de montage et de démontage.

Au delà de 12h00, le vendredi 24 novembre, les éléments de construction et/ou de décoration restant sur les stands seront enlevés et détruits par les services de nettoyage du Salon, faisant l'objet d'une facturation à l'exposant.

Lors du démontage, pour tous détritius (moquette, cloisons, divers, ...) laissés sur l'emplacement du stand, un forfait de 1000€ vous sera facturé.